

le droit à l'intégration sociale

Le revenu d'intégration sociale.

Vous avez droit à un nouveau départ.

Tout le monde a droit à un avenir. Hommes et femmes, jeunes ou vieux, doivent pouvoir se sentir bien dans notre société.



"J'ai pu reprendre mes études et aujourd'hui, j'ai du travail. Je ne tire plus le diable par la queue et en plus je rencontre chaque jour des gens différents."

*je participe!
Mama*

le droit à l'intégration sociale

D'autres questions?

Pour plus de renseignements,

adrezsez-vous directement au CPAS de votre ville ou commune. Ou surfez sur <http://cpas.fgov.be>



.be

Administration Intégration sociale

INFORMATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL



Un nouveau départ.

**Le revenu d'intégration sociale.
Vous avez droit à une nouvelle chance!**

le droit à l'intégration sociale

BOÎTE POSTALE 3000 • 1040 BRUXELLES 4

Pourquoi le droit à l'intégration sociale?

Le droit à l'intégration sociale fait partie d'une approche nouvelle qui veut offrir à tout le monde la possibilité de se sentir bien dans notre société. Une nouvelle formation ou un emploi que l'on aime peuvent y contribuer. En travaillant, on rencontre en effet d'autres personnes.

Le revenu d'intégration sociale est bien plus qu'une somme d'argent accordée aux personnes sans revenu. Il va aussi au-delà de l'ancien minimex.

La nouvelle loi sur le droit à l'intégration sociale offre des occasions de suivre une formation, de trouver un emploi et d'être accompagné par un assistant social.

Comment ça marche?

Un revenu d'intégration sociale peut être demandé au CPAS de votre commune. Si vous avez droit à ce revenu, vous pouvez choisir entre un domaine dans lequel vous voudriez vous former, un job adapté ou toute autre activité utile. Avec l'assistant social, vous choisissez dans quelle nouvelle voie vous pouvez vous engager.

Vous avez moins de 25 ans?

Vous faites l'objet d'une attention particulière. Vous recevez toutes les chances de suivre une formation, de trouver du travail ou même de retourner à l'école ou à l'univ. Si vous le souhaitez, vous recevez un accompagnement personnalisé.

Allocation augmentée

La vie est de plus en plus chère. Et la société change. C'est pourquoi le revenu d'intégration sociale a été augmenté. Il tient compte du fait que vous êtes seul ou que vous avez des enfants, etc. En bref, de votre situation personnelle.

A partir de quand?

Dès le 1er octobre 2002, la nouvelle loi sur le droit à l'intégration sociale entre en vigueur. Passez au CPAS de votre commune. Vous pouvez y discuter de vos souhaits et problèmes, de vos droits et devoirs. Vous aurez ainsi plus de chance que cela marche.



"L'assistant social du CPAS était au courant de ce job chez le marchand de vélos. Je vais maintenant prendre un nouveau départ!"

JE PARTICIPE!
Luc



"Je passe régulièrement voir mon assistant social. Il m'aide chaque mois à mettre tous mes papiers en ordre."

Je participe!
Thomas



"OK, j'ai eu une période difficile. Mais tout le monde a droit à une nouvelle chance, non?"

Je participe!
Fatou